



N° 227

L'Actu

CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Octobre / Novembre / Décembre 2024

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
et 16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

ADRESSE

6 route d'Aunay S/ Odon
14240 CAHAGNES

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,
Avec le retour de l'automne et le passage à l'heure d'hiver, les recommandations d'usage de saison sont de mises. La chute des feuilles, le brouillard et le manque de visibilité à la tombée de la nuit doivent nous inciter à redoubler de prudence sur les routes. L'épisode neigeux récent nous rappelle l'importance de suivre les consignes diffusées par les autorités. Pour toute interrogation sur l'état du réseau électrique, vous pouvez consulter le site : www.enedis.fr/panne-et-interruption qui vous donnera des informations sur les coupures de courant sur notre commune.

Nos seniors ont participé, encore en plus grand nombre cette année, au repas traditionnel qui s'est déroulé le 13 octobre dernier en leur honneur. Ce moment convivial organisé par le CCAS a été très apprécié dans une ambiance chaleureuse autour de nos 2 doyens de l'année : Héliabeth GEFFROY et Jean MARTIN.

Dans le cadre du dispositif du programme seniors d'UnisCité, les activités gratuites pour nos aînés ont pu reprendre le 14 novembre, une semaine sur deux, le jeudi après-midi, à la salle Edeline. Deux nouvelles volontaires en service civique Flavie et Justine, vous proposent des animations ou des visites à domicile sur demande, notamment pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Vous trouverez ci-après le calendrier 2025.

Les décorations de Noël de notre bourg ont marqué l'arrivée des fêtes de fin d'année et l'illumination du nouveau sapin a eu lieu le 29 novembre dernier à l'occasion du Téléthon. Je remercie le Conseil Municipal des Jeunes et le Comité des Fêtes de Cahagnes pour cette organisation.

L'épicerie Proxi ayant trouvé des repreneurs, M. et Mme LANGLOIS espèrent une réouverture dans le courant du 1^{er} trimestre 2025 en fonction de la durée des travaux d'aménagement engagés. Nous leur souhaitons la bienvenue sur la commune et attendons avec impatience de découvrir leur nouveau commerce.

Nous avons eu, hélas, encore à déplorer : des incivilités sur les robots de tonte du terrain de foot, des pots de fleurs dans la cour des écoles ou encore au plan d'eau. Ces actes de vandalisme coûtent chers à la commune et nous réfléchissons donc à l'installation d'une vidéosurveillance afin de poursuivre les futurs contrevenants.

Très bonne lecture à toutes et tous. Je vous invite à noter d'ores et déjà la date de la cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 10 janvier 2025 à 19h à la salle polyvalente.**

Belles fêtes à tous et meilleurs vœux pour 2025.
Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU..... Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Sébastien KOSLOFF Tél : 06.62.54.02.25
Logements communaux : Pascale GASNIER-MENANTEAU..... Tél : 06.08.07.39.70
Groupe scolaire : Mme Karine FRANÇOIS Tél : 06.58.66.82.87
Frelons asiatiques : M. Philippe LEMARDELÉ Tél : 06.19.33.01.80

RÉUNION DE CONSEIL DU 15 OCTOBRE 2024

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY et M. Sébastien KOSLOFF, conseillers municipaux ;

Était absente et excusée : Mme Hélène MOREAU.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

RÉUNION DE CONSEIL DU 12 NOVEMBRE 2024

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Était absent et représenté : M. Jean Marie MAHIEU a donné pouvoir à Mme Catherine MOUTEL.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

RÉUNION DE CONSEIL DU 10 DECEMBRE 2024

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Était absent et représenté : M. Antoine HAY a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

ÉCOLE MATERNELLE

Remplacement de la porte d'entrée de la salle de motricité

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le devis de l'entreprise B'Plast d'un montant de 7 000,84€ TTC pour remplacer la porte actuelle qui présente de nombreux signes d'usure et n'est plus hermétique.

Nouveau contrat pour le copieur

Le copieur acheté en 2016 ne fonctionnant plus correctement et le contrat avec le prestataire ayant pris fin au mois de mai, il n'est plus possible d'avoir de pièces de rechange et de toners compte tenu de l'ancienneté du matériel.

Il a donc été proposé soit d'en racheter un nouveau, soit d'en louer un.

Le conseil municipal a opté pour la location d'un copieur multifonction à l'unanimité pour un coût de 198€ HT par trimestre.

RESTAURATION SCOLAIRE – LOI ÉGALIM

La convention avec CONVIVIO approuvée lors du conseil municipal de juin pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025, a été dénoncée par la sous-préfecture de Vire et déclarée illégale en l'absence d'appel d'offre et de non-respect de la Loi Egalim.

Une procédure adaptée de mise en concurrence a donc été lancée pour le choix du prestataire et 2 candidats ont répondu (API et CONVIVIO).

La commission d'appel d'offre, réunie le 25 octobre dernier, a attribué le marché pour la fourniture et la livraison de repas pour la restauration scolaire à la société CONVIVIO-RCO.

Le prix unitaire du repas s'élève à 2,99€ HT : adopté à l'unanimité.

Une nouvelle convention sera donc signée et un nouvel appel d'offre sera relancé en 2025 pour une durée de 3 ans.

RÉHABILITATION/EXTENSION CANTINE SCOLAIRE

Choix du contrôleur technique

Dans le cadre des futurs travaux, il est nécessaire de recruter un contrôleur technique. 3 entreprises ont répondu au marché public (APAVE, QUALICONSULT, SOCOTEC).

Le choix s'est porté sur le candidat classé en 1^{ère} position, à savoir l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 4 920€ HT par 13 voix « pour » et 1 « contre », (Guillaume DUJARDIN souhaitait l'APAVE).

Choix du coordinateur sécurité prévention santé

Il est également nécessaire de recruter un coordinateur sécurité prévention santé et 3 entreprises ont répondu au marché public (MESNIL SYSTEME, APAVE, QUALICONSULT).

Le choix s'est porté à l'unanimité sur le candidat le mieux noté, à savoir l'entreprise APAVE pour un montant de 3 749€ HT.

VALLÉE DE CRAHAM

Validation des orientations pour la redynamisation du site

Dans le cadre du dispositif Village d'Avenir, 12 élus ont participé à un atelier dédié aux pistes de développement du site, le 5 novembre dernier.

Les attentes qui se sont dégagées ont été les suivantes :

- des espaces de rencontre et de convivialité en organisant des animations et des événements,
- une mixité des publics (habitants/visiteurs/touristes) en relançant l'activité de camping,
- des activités sportives, nautiques et de pleine nature,
- la préservation du cadre naturel du site.

Deux tables rondes ont permis d'approfondir les types d'équipements et/ou d'activités envisagés pour les habitants du bassin de vie et les personnes extérieures. En résumé sur les différents axes :

Camping :

- Mixité et diversité des hébergements majoritairement à structure légère, sous réserve d'une intégration paysagère,
- Nécessité d'une prise en compte des différentes clientèles et notamment cyclo-touristes avec services associés.

Activités :

- Activités terriennes et nautiques sous réserve d'infrastructures légères (type accrobranche ou wakeboard),

- Activités non motorisées sauf électriques,
- Prévoir des espaces « détente » et aires de jeux pour les enfants (3 /12 ans),
- Évènements sportifs familiaux à l'attention des habitants,
- Maintenir la possibilité d'une activité de pêche de loisirs sur les étangs.

Animations :

- Animations festives et conviviales,
- Animations « nature » intégrant la biodiversité et les animaux,
- Souhait d'un partenariat avec les associations et acteurs locaux, PBI,
- Pas de naturisme,
- Arrêt des animations vers minuit/1h.

Petite restauration

- A minima les WE et vacances scolaires. Au-delà serait un plus,
- Souhait d'un partenariat avec les producteurs et acteurs locaux.

Le Conseil Municipal a décidé que le projet de développement du site de la vallée de Craham devra respecter au maximum les orientations issues de l'atelier participatif décrites ci-dessus, par 12 voix « pour » et 2 voix « abstention » (Catherine MOUTEL et Jean Marie MAHIEU).

Les travaux vont se poursuivre pour déterminer le mode de gouvernance du site, en régie et/ou avec un partenaire privé.

AMÉNAGEMENT DU BOURG - VALIDATION PHASE AVANT-PROJET

La dernière version du plan d'avant-projet a été présentée lors du conseil du 12 novembre avec l'estimation des travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers), espaces verts et mobiliers correspondants.

Le surcoût du projet est dû aux résultats de l'étude hydraulique qui a révélé une vétusté des canalisations d'eau sur la partie nord et sud ainsi qu'un sous-dimensionnement impliquant des travaux supplémentaires.

REQUALIFICATION ET VALORISATION DU CENTRE-BOURG ESTIMATIF PHASE AVANT-PROJET	
DEPENSES PREVISIONNELLES H.T	
POSTES DE DEPENSES	MONTANT H.T
ETUDES	142 726,09 €
TRAVAUX	1 339 820,91 €
VRD	1 163 562,51 €
ESPACES VERTS	176 258,40 €
TOTAL GENERAL	1 482 547,00 €

La 1ère tranche de travaux (tranche ferme) concernera l'aménagement de la RD54, une voie nouvelle sera réalisée derrière le presbytère, les abords de l'école seront sécurisés sur la RD54 ainsi que sur la Rue Alphonse Allais. La création d'un parking sera prévue à proximité du cimetière ainsi qu'un cheminement piéton depuis les cloches jusqu'à la bibliothèque.

Les travaux de la bande de roulement estimés à 250 417,50€ H.T seront pris en charge par l'Agence Routière Départementale.

Le montant de rémunération de la maîtrise d'œuvre est rendu définitif à la phase avant-projet. Par conséquent, le montant de la maîtrise d'œuvre est arrêté à 97 594,09€ H.T (117 112,91€ TTC) soit un taux de 7,284%.

REQUALIFICATION ET VALORISATION DU CENTRE-BOURG			
DEPENSES PREVISIONNELLES H.T (HORS BANDE DE ROULEMENT)			
	VRD	ESPACES VERTS	TOTAL
MOE	48 797,09 €	48 797,00 €	97 594,09 €
CSPS	15 000,00 €	15 000,00 €	30 000,00 €
Etudes complémentaires	15 132,00 €		15 132,00 €
SOUS-TOTAL ETUDE	78 929,09 €	63 797,00 €	142 726,09 €
VRD	913 145,01 €	0 €	913 145,01 €
Espaces verts	0 €	176 258,40 €	176 258,40 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX	913 145,01 €	176 258,40 €	1 089 403,41 €
TOTAL GLOBAL	992 074,10 €	240 055,40 €	1 232 129,50 €

REQUALIFICATION ET VALORISATION DU CENTRE-BOURG		
RECETTES PREVISIONNELLES H.T VRD		%
DEPARTEMENT APCR+	187 500,00 €	18,90%
DETR	396 829,64 €	40%
AMENDES DE POLICE	30 000,00 €	3,02%
AUTOFINANCEMENT	377 744,46 €	38,08%
TOTAL	992 074,10 €	100%

RECETTES PREVISIONNELLES H.T ESPACES VERTS		%
FONDS VERT Renaturation	51 032,18 €	40%
AUTOFINANCEMENT	189 023,22 €	60%
TOTAL	240 055,40 €	100%

Le Conseil Municipal a approuvé cette phase avant-projet de requalification et valorisation du centre-bourg, validé l'estimation financière des travaux et des études incluant le montant de la maîtrise d'œuvre par 13 voix « pour » et 1 opposition (Georges LÉVÈQUE).

RESSOURCES HUMAINES

Création d'un poste de rédacteur (catégorie B)

Le métier de secrétaire de mairie a été revalorisé et pour répondre à la nouvelle législation (Loi du 30/12/2023), il convient de créer un poste de secrétaire générale de mairie (poste de catégorie B).

Il a donc été proposé de créer un poste de rédacteur, sur un temps non complet de 31 heures correspondant à l'actuel poste de secrétaire de mairie : adopté à l'unanimité.

Le tableau des emplois et le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) sont donc mis à jour en conséquence.

Protection sociale

Après avoir recueilli l'avis favorable du Comité Social Territorial, les élus ont décidé à l'unanimité de participer au financement de la protection sociale complémentaire des agents sous réserve d'un contrat auprès d'une mutuelle labellisée, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- dans le domaine de la prévoyance : 7 € par mois par agent.
- dans le domaine de la santé et selon la situation familiale :
 - 25 €/mois pour l'agent de la collectivité,
 - 5 €/mois au titre du conjoint adhérent à la mutuelle de l'agent,
 - 5 €/mois par enfant à charge adhérent à la mutuelle de l'agent.

Assurance du personnel CIGAC 2025

Le contrat d'assurance auprès de Groupama Centre Manche (CIGAC) concernant les risques statutaires du personnel arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Actuellement, la collectivité a une franchise de 20 jours et un taux de 6,69 % pour les agents affiliés CNRACL (plus de 28 heures) et un taux de 0,99 % pour les agents affiliés IRCANTEC (moins de 28 heures). La base de cotisation est calculée en fonction de la masse salariale déclarée. La cotisation versée pour 2024 a été de 16 759,22 €.

Le CDG du Calvados a négocié un contrat pour les collectivités et a retenu l'offre de **RELYENS SPS** dont les formules proposées sont :

Pour les agents affiliés CNRACL :

Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	Taux de 6.05%
---------------------------------------------------------------------------------	---------------

Pour les agents affiliés IRCANTEC :

Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	Taux de 1.20 %
---------------------------------------------------------------------------------	----------------

Notre assureur actuel, **Groupama Centre Manche** (CIGAC) a proposé les taux suivants pour l'année 2025 :

Pour les agents affiliés CNRACL :

Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	Taux de 5.63%
---------------------------------------------------------------------------------	---------------

Pour les agents affiliés IRCANTEC : taux maintenu à 0.99 %

Cette nouvelle proposition permet de faire une économie de + de 3000 € par rapport à l'année dernière.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat assurance statutaire du personnel auprès de Groupama Centre Manche qui est moins cher.

LOGEMENT COMMUNAL - VENTE

Le logement communal situé 3 route de Sept Vents a été évalué et est mis en vente.

Au vu des différentes estimations effectuées, le conseil municipal a fixé à l'unanimité le prix de vente à 115 000 € net vendeur.

SAPIN DE NOËL - ACHAT

Devant les difficultés à trouver chaque année un sapin majestueux et compte tenu du coût important engendré par le transport, il a été proposé d'acquérir un sapin en métal qui pourra être réutilisé tous les ans.

Deux devis ont été reçus pour un sapin de 6m x3m nu et un autre de 4m x 1,50m avec lucioles bleu clair pétillant pour un montant respectif de 2 760€ TTC et 3 084€ TTC.

La commune disposant déjà de guirlandes lumineuses, le choix s'est porté sur le plus haut sapin, le moins cher, par 12 voix « pour », 1 « contre » (Philippe LEMARDELÉ souhaitait la société BALDER) et 1 « opposition » (Hélène MOREAU).

MAIRIE - MATÉRIEL

Photocopieur- contrat de location

Le copieur reconditionné actuel, dont le contrat de maintenance est terminé, ne peut plus obtenir de pièces de rechange comme les toners car plus disponibles. Il est impossible de le reconduire sur cet équipement et le copieur doit donc être changé.

2 devis (KOESIO et REX ROTARY) ont été étudiés pour une formule en location. Il a été décidé à l'unanimité de prendre le contrat de location de la société KOESIO qui intervient déjà sur les écoles.

Pour un copieur neuf MULTIFONCTION SHARP BP70C31EU, la formule est la suivante :

Coût Trimestriel : 427,93€ HT (soit 513,51 € TTC)

Volumes estimés : 20 000 pages en noir et 1 500 pages en couleur en moyenne par trimestre

Coût Copie/Page supplémentaire Noir : 0,00400 €

Coût Copie/Page supplémentaire Couleur : 0,04000 €

Durée du contrat : 66 mois

Prestation de mise en configuration, session de formation aux utilisateurs de 160 € HT (facturable une fois à la livraison).

Réparation remorque

La remorque du tracteur est fortement abimée au niveau des côtés et du plancher, il est nécessaire de remettre en état le fond et de refaire les deux réhausses de chaque côté.

Pour information, une remorque neuve coûte environ 8500 €.

Le devis de l'entreprise FOUREY (Cahagnolles) d'un montant de 1 750,00 € HT (2 100,00 € TTC) est retenu à l'unanimité.

CENTRE D'ACCUEIL LES POMMIERS – NOUVEAUX TARIFS

Les tarifs du centre d'accueil n'ont pas été revus depuis plusieurs années. Compte tenu des charges qui augmentent, il est proposé de modifier les tarifs des prestations appliqués à la mise à disposition du centre d'accueil pour les demandeurs hors commune.

Hors options (ménage, trousseau), les habitants de Cahagnes conserveront les anciens tarifs (tarif préférentiel) pour la location des bâtiments et les agents communaux la même réduction que pour les autres salles.

Les nouveaux tarifs sont calculés sur la base de 20 € par nuit et par personne.

Bâtiments	Étages	Habitant COMMUNE Tarifs de location la 1 ^{ère} nuit	Habitant HORS COMMUNE Tarifs de location la 1 ^{ère} nuit	Tarifs de prestation ménage Optionnel
Annexe	RC + 1 ^{er} étage = 15 lits	300 €	300 €	100 €
Principal	RC + 1 ^{er} étage = 26 lits	364 €	520 €	150 €
Principal complet	RC + 1 ^{er} + 2 ^{ème} étage = 42 lits	579 €	840 €	200 €
Principal complet et annexe	La totalité des 2 bâtiments = 57 lits	879 €	1 140 €	300 €

+ Facturation de la taxe de séjour, de l'eau, de l'électricité, du gaz selon les relevés des compteurs et facturation des communications téléphoniques selon les relevés détaillés des appels.

Une réduction de 30 % est appliquée à toute nuit supplémentaire.

Tarifs de location d'un trousseau (comprenant : 1 drap housse + 1 taie d'oreiller + une couette + 1 housse de couette) = 15 €

La caution correspond au montant total de la location.

Les arrhes correspondant à 30 % du montant de la location doivent être versés au moment de la signature du contrat. Aucun remboursement ne sera possible, sauf en cas de force majeure, nécessitant la production d'un justificatif officiel (certificat médical, certificat de décès...) ou si l'annulation incombe à la collectivité.

La commune se réserve le droit d'annuler une réservation sans préavis, ni indemnité en cas de force majeure, suite à un problème de sécurité ou à la réalisation de travaux.

Lorsque le tri sélectif n'est pas correctement effectué : bac gris / sacs ou bac jaunes / container à verres, la somme de 100 € est facturée.

Le Conseil Municipal adopte ces nouveaux tarifs par 13 voix « pour » et 1 abstention (Georges LÉVÈQUE).

Les Infos MUNICIPALES

SÉCURISATION DU CARREFOUR DE LA LONDE



Afin de sécuriser le carrefour de la Londe / Loterot, le Conseil Municipal a demandé une limitation de vitesse suite à la sollicitation de certains riverains. Le Département a décidé une limitation de vitesse à 70km/h et la pose de bandes rugueuses. Des contrôles de vitesse seront effectués régulièrement.



REPAS DES AÎNÉS

Le repas des seniors s'est déroulé dans la bonne humeur et autour d'un excellent repas le dimanche 13 octobre dernier.

Nos doyens de l'année : Héliabeth GEFFROY et Jean MARTIN ont reçu un panier garni à cette occasion.



ACTIVITÉS SÉNIORS - UNISCITÉ

Solidarité séniors :

Deux volontaires en service civique, vous proposent gratuitement : moments d'échange, loisirs, balades, sorties culturelles, jeux, aide numérique selon vos envies ...

Contactez Mme VERDUN Claudia au 07.67.04.50.71.



C'est avec grand plaisir que les seniors ont retrouvé leur rendez-vous du jeudi après-midi, salle Edeline de 14h à 16h30 le 14 novembre dernier.

Au programme, belote et triominos pour cette reprise.

Justine et Flavie sont les deux nouvelles volontaires en service civique d'UnisCité qui interviendront à Cahagnes.

Venez nombreux les rejoindre !



PLANNING 2025			Absences
09 janvier	06 mars	15 mai	20 février
23 janvier	20 mars		17 avril
06 février	03 avril		01 mai

RECENSEMENT CITOYEN ET JDC

Chaque Français, dès **16 ans**, doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Il faut aller à la mairie de votre domicile avec les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et justificatif de domicile.

Après le recensement citoyen, vous devez informer votre centre du service national et de la jeunesse de tout changement de votre situation.

Cette obligation cesse le jour de votre 25^e anniversaire.

Les changements de situation à signaler sont les suivants : changement de domicile, changement de situation familiale, changement de situation professionnelle.



BRÛLAGE

RAPPEL : il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) ou tout autre matériau.

Cette interdiction a pour but d'une part de :

- limiter les risques d'incendie involontaire,
- limiter l'impact écologique et sanitaire des fumées dégagées par ces feux.



Que faire des branchages ?

- Faites déchiqueter les résidus de vos coupes, notamment les biodéchets issus de l'élagage. Vous pourrez les utiliser en paillage pour vos massifs, jardinières ou plates-bandes.
- Déposez vos branchages à la déchetterie.
- Valorisez en biocombustibles pour les agriculteurs propriétaires de champs avec haies bocagères.

Sous certaines conditions, les feux peuvent être autorisés (dérogation) contre déclaration effectuée en mairie et transmise à la DDTM. (Renseignements au secrétariat).

AGENDA

Vendredi 10/01/2025 à 19h : vœux du Maire suivis d'un pot offert aux habitants de la commune à la salle des fêtes.

Mardi 14 janvier 2025 à 20h : conseil municipal.

PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a décidé de s'équiper de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de Cahagnes diffuse sur PanneauPocket des informations municipales, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, procès-verbal de conseils municipaux, bulletins municipaux l'Actu Cahagnaise... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

100% GRATUIT | 0% PUBLICITÉ | 100% ANONYME

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût, permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021 pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

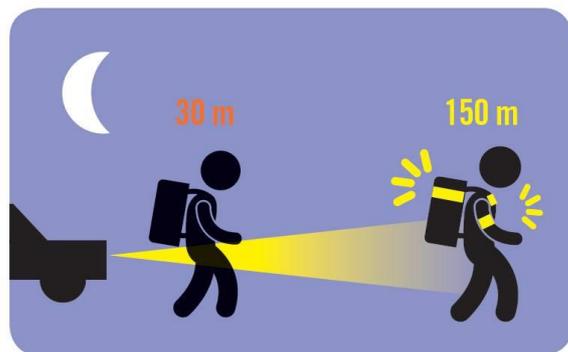
Partenaires officiels :



La nuit et au crépuscule, la visibilité est réduite.

⚠ ⚠ ⚠ Sur le chemin de l'école, l'enfant piéton (ou cycliste) est peu visible pour les conducteurs et les risques d'accidents augmentent. 43% de la mortalité des piétons survient entre octobre et janvier.

La solution est d'équiper les habits, chaussures et le cartable de votre enfant de bandes ou stickers rétro réfléchissants qui renvoient vers les conducteurs la lumière de leurs phares.



Ces dispositifs rendent un piéton visible à plus de 150 mètres, soit cinq fois plus qu'en temps normal.

MARCHÉ DU JEUDI

Alexandre LETELLIER Fruits et Légumes et son équipe vous informent de leur absence du 16 décembre au 13 janvier pour congés annuels.

Retrouvez-les sur la place de la mairie le jeudi 16 janvier 2025.



Le mot des assos

L'AMICALE DE LA GYM VOLONTAIRE DE CAHAGNES

Une vingtaine d'adhérents de l'amicale de la gym de Cahagnes se sont rendus, en bus, le 7 novembre dernier, au casino de Luc sur Mer, pour un déjeuner spectacle des années 70.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale en compagnie d'autres associations départementales.

A l'unanimité, une autre journée à Luc sur Mer sera inscrite au programme 2025.



Vous pouvez venir nous rejoindre tous les mardis de 10h à 11h30, pour pratiquer de la gym douce, renseignements au 06.86.45.00.77.

LE COMITÉ DES FÊTES



Les membres du comité des fêtes de Cahagnes vous remercient pour votre participation à notre journée du 2 novembre au Zoo de Jurques que nous remercions aussi au passage pour son accueil.

Les petits fantômes, sorciers et autres petits monstres étaient plus d'une centaine au rendez-vous, un succès pour une première expérience.

L'APE

"Toute l'équipe de l'Association des Parents d'Élèves de Cahagnes vous remercie : parents, élèves, familles, amis et visiteurs d'être venus à la bourse aux jouets et d'avoir flâné dans les allées de notre traditionnel Marché de Noël. Vous étiez nombreux à avoir passé le pas de la porte ce dimanche 1er décembre. Merci également à tous les exposants de ce week-end.

Les bénéfices de ces actions iront aux écoles de Cahagnes afin de contribuer financièrement aux différentes actions pédagogiques de celles-ci.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite de belles fêtes de fin d'années
et une belle année 2025 !



Rendez-vous l'année prochaine pour les nouvelles manifestations de l'APE :

- Janvier 2025 : Opération galette des rois
- 8 mars : Magic show avec Sébastien Calbry, magicien professionnel à la salle polyvalente
- 20 avril : Chasse aux œufs
- 20 juin : Kermesse de l'école

LES ANCIENS COMBATTANTS

L'UNC Cahagnes remercie les participants à la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts de Cahagnes ainsi qu'au vin d'honneur qui a eu lieu salle Edeline.



L'assemblée générale annuelle de l'UNC Cahagnes s'est tenue le samedi 30 novembre 2024
A l'ordre du jour : rapport d'activité - rapport financier - approbation des rapports - fixation du montant des cotisations annuelles - élection d'un nouveau bureau suite à la démission du poste de secrétaire - projets 2025. unccahagnes@gmail.com



Nouveau bureau :

Président : Jean-Pierre PICOT

Président d'honneur : Georges SUARD

Vice-Président : Michel HUE

Secrétaire-trésorière : Nadine LECLER

LE CLUB DE TENNIS DE CAHAGNES

L'école de Tennis du CTC a enregistré, à la rentrée de septembre, 15 inscriptions chez les enfants et 5 au cours adultes ; ce qui représente un effectif un peu supérieur à l'an dernier. Avec les licenciés Loisirs, le club a un effectif de 25 licenciés.

Le Président JC Périclès Port. 06.80.27.74.97

LE LAC

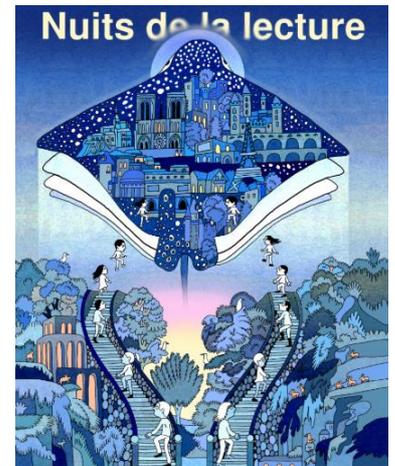
Nuit de la lecture : vendredi 24/01/2025 à partir de 17h.

La bibliothèque municipale, gérée par le LAC, participe à la nuit de la lecture le vendredi 24 janvier.

La bibliothèque sera ouverte dès 17h00.

Les enfants des écoles, après avoir écouté quelques lectures, pourront rejoindre la salle Edeline où un goûter leur sera proposé.

Concernant les adultes, le LAC vous invite à les rejoindre en apportant un livre qui vous a plu ou déplu et dont vous aimeriez parler.



LE COMITÉ DE JUMELAGE

Nous remercions les habitants qui ont participé aux différentes rencontres que nous avons organisées en 2024 :

- Commémorations du D.Day, avec la soirée « Pub and Freedom » en Juin.
- Green man's day sur la place centrale en septembre.
- Le moment fort de cette année restera le voyage en Angleterre où près de 40 personnes, âgées de 5 à 86 ans ont été accueillies dans 17 familles, une première depuis la pandémie.

Nous organiserons de nouveau en 2025 plusieurs événements ouverts à tous les Cahagnais, notamment **une fête de la musique le 21 juin** à la salle polyvalente.

Le premier week-end du mois de mai 2025 sera l'occasion pour nous d'accueillir nos amis anglais et de leur faire connaître les richesses de notre région et partager des moments de convivialité.

Les familles et personnes intéressées pour se joindre à cet événement peuvent contacter le comité : jumelage.cahagnes@gmail.fr ou Facebook : jumelage.cahagnes

Le Comité de Jumelage souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une belle année 2025.



L'ACHC ASSOCIATION CULTURE & HISTOIRE DE CAHAGNES

L'association a tenu son assemblée générale le samedi 7 décembre 2024.

Cette année du 80ème anniversaire de 1944 a été riche en événements : film mémoire sur l'exode de 1944, commémoration crash du B17, journée découverte « opération Bluecoat », rencontre avec les enfants des écoles ... et toujours avec ces échanges chaleureux avec nos amis de Neuvy-en-Mauges.

Si vous aimez l'histoire et souhaitez partager cette passion avec nous ; nous vous invitons à rejoindre l'ACHC et ses adhérents (tarif annuel de 10€). Au programme de 2025, des sorties sur la thématique « dans les pas de Guillaume le Conquérant » notamment à Honfleur, Dives-sur-mer et Pirou. Vous pourrez également participer à des cafés-rencontres destinés à l'élaboration d'un livret sur l'histoire de notre commune et de ses habitants : « Cahagnes, un village qui raconte son histoire ». N'hésitez pas à nous contacter et à vous rendre sur notre site.

Le Président et le bureau de l'ACHC



assoculturehistoirecahagnes@gmail.com

www.cahagneshistoireasso.fr

Facebook You Tube



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".



4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket



**Pour des raisons économiques et écologiques,
l'Actu Cahagnaise ne sera plus imprimée,
ni distribuée dans les boîtes aux lettres,
à compter du 1^{er} janvier 2025*.**

Votre bulletin sera consultable à partir de :

- PanneauPocket,
- Facebook,
- Notre site internet.

* Cependant, si vous souhaitez continuer de recevoir le bulletin papier chez vous, il vous suffit de retourner ce coupon complété, au secrétariat de mairie.

Nom

Adresse complète

Lieu dit

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE – IMPRIMÉ PAR NOS SOINS.